



ASSEMBLÉE  
NATIONALE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ

**Danièle OBONO**

Députée de Paris LFI Nouveau Front populaire

**Marc GUILLAUME**

Préfet de Région

Préfecture de la région Ile-de-France

5 rue Leblanc, 75015 Paris

Paris, le 18 décembre 2024

Objet : dispositif d'accueil de jeunes lycéens mineurs isolés étrangers

Monsieur le préfet,

En tant que députée de la 17ème circonscription de Paris, j'ai été interpellée par des représentant-es associatif-ves et citoyen-nes concernant l'annonce de l'arrêt du dispositif d'accueil de jeunes lycéens mineurs isolés étrangers.

Ce dispositif, dont vos services sont un des principaux financeurs, permet l'hébergement d'environ 140 jeunes. Ils y bénéficient d'une prise en charge globale et notamment d'un suivi administratif de leur dossier, ainsi que d'un accompagnement social, scolaire et sanitaire.

La fermeture de ce service, alors même que le nombre de jeunes mineurs à la rue explose de manière inquiétante, serait une catastrophe. C'est tout le contraire qu'il faudrait faire. Développer ce type de structure qui a prouvé son efficacité dans l'accompagnement des jeunes est une nécessité.

D'autant plus que à la suite de la sanction dont notre pays a fait l'objet, en février 2023, par le Comité des droits de l'enfant de l'ONU en raison de son manquement à assurer la protection de mineurs non accompagnés durant la période de recours. Depuis, la politique menée à l'égard de ces jeunes s'est profondément détériorée.

Aussi, je me joins aux nombreuses voix, associatives, syndicales, professionnelles, qui demandent le maintien de ce dispositif ainsi que son élargissement à un nombre plus important de structures.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous prie d'agréer, Monsieur le préfet, l'expression de mes sincères salutations.

Danièle OBONO